

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 23 juin 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-282800366-20230623-CA2023_29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Publication : 28/06/2023

CA 2023 - 29 : Situation du CI Fresnay l'Évêque - fermeture

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 15 juin 2023, s'est réuni le vendredi 23 juin 2023, au Conseil Départemental, place Chatelet à Chartres sous la présidence de M. Francis PECQUENARD, 1^{er} vice-président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

M. Francis PECQUENARD	M. Pierre SANIER
Mme Emmanuelle BOUTET-GELINEAU	M. Christian PAUL-LOUBIERE
Mme Sylvie HONNEUR-BÜCHER	M. Alain BELLAMY
M. Etienne ROUAULT	M. François BELHOMME
M. Stéphane LEMOINE	M. Olivier HOUDY
M. Éric GERARD	

Membre(s) excusé(s) :

M. Christophe LE DORVEN
M. Marc GUERRINI
Mme Elisabeth FROMONT
M. Bertrand MASSOT
Mme Karine DORANGE
M. Didier GARNIER représenté par M. Christian PAUL-LOUBIERE
M. Jean-Pierre GORGES représenté par M. Alain BELLAMY

Membre(s) absent(s) :

Membre(s) excusé(s) ayant donné(s) pouvoir(s) :

Présents avec voix consultative : Colonel Hors classe Sébastien GRAS, directeur départemental des services d'incendie et de secours ; David POUBEL, médecin de classe exceptionnelle et les membres de la CATSIS ; Lieutenant David BOUTOILLE ; Capitaine Thierry BOURGEVIN ; Sergent-chef Loïc BERTHELOM ; Adjudant-chef Franck CATRY ; M. Thomas BENOIT

Excusé(s) : Commandant Emmanuel DUPONT, président de l'Union départementale ; Capitaine Cédric ROBERGE

Présents de droit :

Excusé(s) : Mme Françoise SOULIMAN, préfet d'Eure-et-Loir ; M. Frédéric BLANC, directeur de cabinet de madame le préfet ; M. Laurent ARCHENAUT, payeur départemental

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1424-1 à L1424-50 et R1424-1 à R1424-55 ;

Vu l'avis du CCDSPV du 6 juin 2023 et de la CATSIS du 12 juin 2023.

Le présent rapport a pour objet de présenter la situation du CI Fresnay l'Évêque et de statuer sur le devenir de ce centre.

En effet, depuis plusieurs mois, ce CI souffre d'une carence en personnel, ce qui obère toute activité opérationnelle.

La carence en personnel est liée à l'absence d'attractivité du CI du fait de la vétusté des locaux mis à disposition par la mairie.

Malgré les démarches actives du chef de centre actuel (prise de fonction au 1^{er} février 2022), l'effectif s'est stabilisé à deux SPV suite à une mutation et à un départ à la retraite.

Le chef de centre actuel, l'Adc Yves POTHIER voit sa situation professionnelle évoluer puisqu'également Adjudant-chef SPP au SDIS 91. Il sera au 1^{er} juillet 2023 logé par son employeur sur la commune d'Angerville (91). Cette situation l'oblige à quitter la commune et vendre son bien.

La seule SPV restante, la sapeure 1^{ère} classe Sabrina COCHENET sera probablement affectée au CI Janville et envisage une disponibilité pour raisons personnelles.

Aucune activité opérationnelle n'est à signaler depuis 2021 malgré le déploiement du complément d'équipage. La commune de Fresnay l'Évêque est aujourd'hui défendue par le CS Baudreville.

Le plan de déploiement et la révision des secteurs pourront être pris en compte fin 2023 lors des conclusions du SDACR et de la création du règlement opérationnel.

La fermeture du CI a été abordée le 9 mars 2023 avec Monsieur Francis BESNARD, maire de Fresnay l'Évêque (750 habitants).

La fermeture du centre pourra être effective au 1^{er} septembre 2023.

Considérant les éléments présentés,

Le CASDIS, après en avoir délibéré, approuve la fermeture du CI Fresnay l'Evêque. Cette dernière pourra être effective au 1er septembre 2023.

Pour : Unanimité
Contre : —
Abstention : —

Le 1^{er} vice-président du conseil d'administration



Francis PECQUENARD